

Droit du travail - Cas pratiques - Session 1 - 2019

04 juin 2019

Le séminaire fait suite au cours de droit du travail. Il permet aux participants de faire le point sur leurs acquis et de les mettre en pratique en vue de favoriser leur transfert dans le milieu professionnel. Les connaissances théoriques sont appliquées à des cas concrets récapitulant la matière. Des réflexions communes et des échanges permettent d'élaborer des marches à suivre utiles pour la pratique professionnelle.

Objectifs

- Consolider ses acquis sur les thèmes les plus délicats en matière de droit du travail;
- Vérifier ou planifier le transfert des acquis dans son milieu professionnel;
- Échanger sur sa mise en pratique;
- Réfléchir en commun sur la mise en place de marches à suivre.

Public cible

Atelier destiné aux chefs de PME, à leurs proches collaborateurs et aux responsables des services des ressources humaines qui ont suivi la formation modulaire de droit du travail. La formation en droit du travail est un prérequis à cet atelier.

Contenu

Ce séminaire d'une journée permet de faire le point en particulier sur les thèmes suivants:

- la conclusion du contrat de travail;
- les obligations de l'employeur en matière de paiement du salaire;
- les différentes formes de licenciement et leurs conséquences;
- les obligations de l'employeur à la fin des rapports de travail.

Prérequis

Avoir suivi le séminaire "Droit du travail".

S'inscrire

Date(s)	Mardi 4 juin 2019
Horaire(s)	8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h00
Durée	1 journée
Lieu	FER Genève - Quai du Seujet 12 - 1201 Genève
Intervenant(s)	Roxane Zappella , Juriste au service d'assistance juridique et conseils de la FER Genève (SAJEC), titulaire du brevet fédéral de spécialiste en assurances sociales et du brevet fédéral de formatrice d'adultes, ancienne vice-présidente du Tribunal de Prud'hommes de Lausanne.
Prix	Membre FER Genève CHF 500.-- /non membre CHF 700.--
Conditions générales	Consulter

Renseignements T 058 715 33 15
cours.seminaires@fer-ge.ch

[S'inscrire](#)
